



G R O U P I M O

GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Comptes semestriels du 01/01/2022 au 30/06/2022

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Comptes semestriels du 01/01/2022 au 30/06/2022

* *Comptes non audités*

BILAN ACTIF

	2022/S1			2021/S1
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	940 799	813 538	127 261	176 896
Concessions, brevets et droits similaires	7 997	7 482	515	
Fonds commercial (1)	1 665		1 665	1 665
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>950 461</i>	<i>821 020</i>	<i>129 440</i>	<i>178 561</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	109 350	72 342	37 008	36 682
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>109 350</i>	<i>72 342</i>	<i>37 008</i>	<i>36 682</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 832 093	1 817 799	2 014 294	2 061 094
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 800		19 800	19 800
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>3 851 893</i>	<i>1 817 799</i>	<i>2 034 094</i>	<i>2 080 894</i>
ACTIF IMMOBILISE	4 911 704	2 711 161	2 200 543	2 296 136
Stocks				
Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	735		735	8 987
Clients et comptes rattachés	1 609 742		1 609 742	1 453 344
Autres créances	769 254	220 256	548 998	833 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>2 379 731</i>	<i>220 256</i>	<i>2 159 474</i>	<i>2 295 572</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres : Disponibilités	1 165		1 165	24 013
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 165</i>		<i>1 165</i>	<i>24 013</i>
Charges constatées d'avance	29 382		29 382	16 859
ACTIF CIRCULANT	2 410 277	220 256	2 190 021	2 336 444
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 321 981	2 931 417	4 390 564	4 632 581

BILAN PASSIF

	2022/S1	2021/S1
Capital social ou individuel Dont versé : 1 325 876	1 325 876	1 297 076
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	132 588	129 708
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 059 289	737 910
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	74 980	644 476
<i>Total situation nette</i>	<i>2 592 733</i>	<i>2 809 171</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 592 733	2 809 171
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	155 792	148 478
Provisions pour charges	114 028	60 397
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	269 820	208 875
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 568	727
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>34 568</i>	<i>727</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 281	283 740
Dettes fiscales et sociales	537 595	318 084
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>775 876</i>	<i>601 824</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	717 566	1 011 983
<i>Total dettes diverses</i>	<i>717 566</i>	<i>1 011 983</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 528 011	1 614 535
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 390 564	4 632 581

COMPTE DE RÉSULTAT

	2022/S1			2021/S1
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	594 044		594 044	598 642
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	594 044		594 044	598 642
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 333	8 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			223	3 430
Autres produits (1) (11)			0	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			603 600	610 740
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			281 215	297 360
<i>Total charges externes</i>			<i>281 215</i>	<i>297 360</i>
Impôts, taxes et versements assimilés				2 114
Charges de personnel			205 369	206 753
Salaires et traitements			80 376	75 965
Charges sociales (10)				
<i>Total charges de personnel</i>			<i>285 745</i>	<i>282 718</i>
Dotations d'exploitation			31 573	29 692
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>31 573</i>	<i>29 692</i>
Autres charges (12)			64	13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			598 597	611 897
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 003	(1 157)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers			70 000	
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			3 183	3 600
Reprises sur provisions et transferts de charges				884 199
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			73 183	887 799
Charges financières				1 324
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			3 979	837
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			3 979	2 160
RÉSULTAT FINANCIER			69 205	885 639
RÉSULTAT COURANT			74 208	884 482

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2022/S1	2021/S1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 735	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	60 397	22 131
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	62 132	22 131
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 397	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		262 137
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	963	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	61 360	262 137
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	772	(240 006)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	738 916	1 520 670
TOTAL DES CHARGES	663 936	876 194
BENEFICE ou PERTE	74 980	644 476

- 1. Règles et méthodes comptables**
- 2. Evénements significatifs**
- 3. Evènements post clôture et perspectives**
- 4. Notes sur le Bilan Actif**
- 5. Notes sur le Bilan Passif**
- 6. Notes sur le Compte de Résultat**
- 7. Autres informations**

Comptes semestriels arrêtés au 30/06/2022

Durée : 6 mois

Total bilan avant répartition : 4 390 564 Euros

Bénéfice : 74 980 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

(Pour mémoire, depuis le 1^{er} Janvier 2013 GROUPIMO S.A. n'établit plus de comptes consolidés, les seuils obligatoires n'étant plus atteints).

1. Règle et méthodes comptable

Les comptes semestriels arrêtés au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Présentation de la société

Fondée en Août 2000, par ses actuels dirigeants, la Société GROUPIMO S.A. est une société Holding et un groupe qui intervient dans les métiers des services à l'immobilier sur les Départements Français d'Amérique.

L'administration de biens (gestion et syndic) est le Core Business de GROUPIMO. GROUPIMO a développé une synergie de métiers, l'intermédiation immobilière (transaction, location et commercialisation de programmes neufs et anciens, locaux commerciaux), les diagnostics immobiliers, le courtage en assurance, le courtage en financement, les travaux et le home-staging, la formation, le conseil en Crédit Impôt Innovation, constituent les activités des sociétés du groupe.

Avec une culture forte basée sur les nouvelles technologies et le logiciel libre, GROUPIMO développe chaque jour de nouvelles fonctionnalités pour ses clients. Regroupées au sein d'un système d'information globale dénommé MatriXimo, l'ensemble des métiers communique, travaille, interagit depuis cet espace commun.

L'espace client, développé exclusivement, couvre progressivement ainsi tous les métiers de l'immobilier en permettant aux clients une information immédiate. Les annonces sont accessibles directement depuis n'importe quel support pour répondre à l'évolution liée aux modes de connexion (Smartphones, tablettes,...). L'équipe a été confortée par de nouveaux talents internationaux pour accélérer les développements. La création d'un bot, basé sur le deep learning, l'intelligence artificielle, et l'intelligence collective, est en cours.

Notre filiale, SUPIMO, a obtenu l'agrément du Datadock pour la formation professionnelle.

La commercialisation d'anciens hôtels a permis un développement significatif de l'activité, en tant que moteur de croissance. Les synergies de métiers trouvent ici pleinement à s'appliquer et permettent de répondre aux problématiques de notre client vendeur, tout en proposant une approche novatrice à nos clients acquéreurs.

Immobilisations financières et créances rattachées

Ce poste est essentiellement constitué de titres de participation.

Les titres et créances qui y sont rattachés sont comptabilisés au bilan pour leur prix d'acquisition et dans le cas où leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est constatée. La valeur d'utilité d'entités opérationnelles pour lesquelles il n'existe pas d'évaluation indépendante récente est estimée en prenant en compte, d'une part, la quote-part de capitaux propres détenue et, d'autre part, la valeur de l'entreprise déterminée à partir de multiples de marché appliqués au chiffre d'affaires.

A l'issue des opérations de contrôle, il est apparu opportun de réviser la valeur de certains actifs pour se placer dans un contexte prudentiel.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont évalués à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour tenir compte des risques de non recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépenses de publicité et de marketing

Les dépenses de publicité et de marketing sont comptabilisées en charges.

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2. Evènements significatifs

Avec un résultat d'exploitation de 5k€ contre -1k€ en 2021, le premier semestre a été meilleur que celui de l'an passé.

Une nouvelle distribution de dividende d'un montant de 199 942 euros a été votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022.

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2021	199 942€		
2020	200 009€		
2019	50 000€		

La société a une dette financière de 35k€ au 30/06/2022, elle correspond principalement à un découvert bancaire.

Procédures judiciaires :

EURONEXT

La société EURONEXT a assigné la société GROUPIMO devant le Tribunal de Commerce de Fort de France le 28 janvier 2020 pour le paiement d'un reliquat sur les abonnements annuels 2018 et 2019. Le montant de l'abonnement qui s'élevait à la somme de 3k€ en 2017 a brusquement augmenté de plus de 500% en 2018 pour atteindre 17k€, suite à l'opération de division du nominal des actions. Cela alors même que la capitalisation boursière de la société GROUPIMO n'avait pas augmentée, et que les éléments contractuels et accessibles d'EURONEXT ne donnaient pas cette information.

Le contentieux est donc né de l'interprétation des conditions tarifaires non accessibles au moment de l'opération de split. Par jugement en date du 19 novembre 2021, le Tribunal de commerce a débouté la société EURONEXT de sa demande de paiement au motif que le montant de l'abonnement contractuel s'élevait à 3k€.

Le 6 janvier 2022, la société EURONEXT a interjeté appel du jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Fort de France. Cette affaire est pendante devant la juridiction d'appel.

CII

Par arrêt en date du 10 mars 2022, la Cour d'Appel de Bordeaux a malheureusement confirmé le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Fort de France du 22 octobre 2020 qui avait débouté la société GROUPIMO de ses demandes de remboursement au titre du Crédit Impôt Innovation (CII) pour les années 2015 à 2017. La chambre de commerce de Martinique, qui nous avait présenté ce concept innovant, qui fonctionne correctement partout en France, avec un partenaire exclusif et dédié, la société INICIATIVAS, sont muets sur les raisons de ce fiasco.

Le traitement comptable lié à cet arrêt a été effectué au 1er semestre 2022.

Augmentation de capital de Groupimo Syndic

Le 12 janvier 2022, le capital social de notre filiale la société GROUPIMO SYNDIC a fait l'objet d'une augmentation par capitalisation de créance à hauteur de 250 000 euros portant le nouveau capital à 258 000 euros.

Contrôle fiscal de FONTENOY IMMOBILIER MARTINIQUE

Notre filiale FONTENOY IMMOBILIER MARTINIQUE, acquise l'an passé, a fait l'objet d'une vérification de comptabilité du 15/02/2022 au 30/06/2022. Ce contrôle portait sur les déclarations fiscales en matière pour les périodes du 01/01/2019 au 30/11/2021.

Le 30/06/2022, l'administration fiscale a fait parvenir à notre filiale une proposition de rectification de 97 498 euros .

Une demande de prorogation a été adressée et acceptée par l'administration fiscale afin que le vendeur des parts sociales de la société FONTENOY IMMOBILIER MARTINIQUE puisse fournir ses observations.

La société GROUPIMO a actionné la clause de garantie de passif dans l'attente des conséquences financières de la rectification envisagée par l'administration fiscale. Une provision a été constituée dans les comptes semestriels de FONTENOY IMMOBILIER MARTINIQUE .

A compter du 1er semestre 2022, un amortissement/dépréciation du fonds de commerce de filiales de GROUPIMO est réalisé, conformément à la directive 2013/34/UE, le but étant d'avoir une image plus fidèle de leur valeur à l'actif du bilan. Actuellement les valeurs au bilan de GROUPIMO ne sont pas conformes aux valorisations bilantielles des filiales. Les premiers tests de dépréciation menés confirment que la durée d'utilisation est limitée dans le temps. La durée de l'amortissement retenue est de 10 ans lorsqu'il n'y a pas dépréciation.

3. Evènements post-clôture et perspectives

Au niveau régional, certaines aides sollicitées en 2021 auprès de la Collectivité territoriale ont été octroyées au 1er semestre 2022, les mandatements devraient être exécutés au cours du 2eme semestre 2022 et ne figurent pas dans les comptes au 30/06/22.

Sur un plan plus général, l'inflation est importante sur nos régions, et se couplent avec des pénuries. Ceci pourrait impacter les comptes de l'exercice et des prochaines années.

4. Notes sur le bilan actif

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des - Immobilisations corporelles et incorporelles - Titres immobilisés et titres de placement	01.01.2005	✓		✓
Coût d'emprunts activables - Montant comptabilisé à l'actif				✓
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation - Montant comptabilisé à l'actif	31.12.2007		✓	

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	950 461			950 461
Terrains				0
Constructions				0
Autres immobilisations corporelles	108 888	4 524	(4 062)	109 350
Avances et acomptes				0
Immobilisations financières	3 601 893	250 000		3 851 893
TOTAL	4 661 242	254 524	(4 062)	4 911 704

Amortissements et Provisions	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	795 901	25 120		821 020
Terrains				0
Constructions				0
Autres immobilisations corporelles	68 987	7 416	(4 062)	72 342
Immobilisations financières	1 817 799			1 817 799
TOTAL	2 682 687	32 536	(4 062)	2 711 161

Les logiciels et les licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les travaux de conception en matière d'innovations informatiques sont immobilisés et amortis sur 5 ans.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation.

Les titres de participation étaient dépréciés à hauteur de 1.817.799 € au 31/12/2021. Aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée sur le 1^{er} semestre 2022.

Tableau des filiales et participations au 30/06/2022 (non consolidées)

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue directement ou indirectement (en %)	Valeur comptable des titres détenus au 30/06/2021		Valeur comptable des titres détenus au 30/06/2022		Chiffres d'affaires HT au 30/06/2022	Résultat au 30/06/2022
				Brute	Nette	Brute	Nette		
MADININA SYNDIC	258 000	228 977	100	8 000	8 000	258 000	258 000	415 692	(30 050)
COMAPHI	8 064	30 365	100	3 024	3 024	3 024	3 024	118 752	19 522
M.J. GUYANE	47 360	(2 482)	80	160 000	0	160 000	0	143 381	21 254
EXPERTIM	500	(43 565)	100	500	500	500	500	60 807	(19 477)
GPIMO GESTION	1 748 772	1 589 633	100	2 690 696	1 730 696	2 690 696	1 433 896	782 142	(260 674)
DFA	1 000	(20 245)	100	100 000	0	100 000	0	0	(507)
LA BAIE	8 100	75 816	100	300 000	0	300 000	0	186 420	72 722
ENCLOS	1 000	-	100	999	0	999	-	0	0
SUPIMO	1 000	(70 922)	100	4 750	4 750	4 750	4 750	17 380	(44 775)
LYBY	1 524	(33 819)	100	2 624	2 624	2 624	2 624	0	0
VRP	40 500	(29 841)	100	40 500	40 500	40 500	40 500	274 669	42 532
ADMINIMO	1 000	(4 484)	100	1 000	1 000	1 000	1 000	235 400	19 793
RENOVIMO	10 000	96 392	100	-	-	-	-	648 670	83 428
FONTENOTY IMMOBILIER MARTINIQUE	5 000	60 472	100	270 000	270 000	270 000	270 000	155 039	(88 880)
CHECK IN	1 000	82 256	100	-	-	-	-	297 556	81 256

A noter l'augmentation du capital social de notre filiale MADININA SYNDIC en janvier 2022 pour un montant de 250.000 € qui modifie la valeur comptable des titres détenus.

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

Immobilisations décomposées :

Structure :

Amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les

immeubles de placement).

Composants :

Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	mode	durée	Structures		Composants	
			mode	durée	mode	durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1-5 ans				
Terrains	N/A					
Constructions	Linéaire		Linéaire	50 ans	Linéaire	10-25 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	7 ans				
		3-7 ans				

Etat des créances :

Les créances de GROUPIMO SA se détaillent comme suit :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes versés	764	764	0
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	1 609 742	993 292	616 450
Personnel, avances et acomptes	3 340	3 340	0
Fournisseurs, avoirs à recevoir	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 127	26 127	0
Impôt sur les bénéfices	206 617	206 617	0
Taxe sur la valeur ajoutée	12 278	12 278	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0
Groupe et associés	520 459	520 459	0
Débiteurs divers	404	404	0
TOTAL	2 379 731	1 763 281	616 450

Les autres créances clients sont principalement des créances intragroupes.

Au 31/12/2018, la société GROUPIMO détenait une créance de 983.315 € sur sa filiale GROUPIMO GESTION. Afin de permettre à sa filiale d'apurer cette dette, un protocole d'accord de paiement sur 120 mois a été signé en août 2019. Au 30/06/2022, le montant restant dû au titre de ce protocole s'élève à 729.402 €.

Le poste "impôt sur les bénéfices" a diminué de 105.856 € sur le semestre. Cette diminution concerne les crédits d'impôt relatifs au CII des années 2015 à 2017 pour GROUPIMO et ses filiales, ces derniers ayant fait l'objet d'un refus par l'administration fiscale en mars 2022.

La créance de 206.617 € au 30/06/2022 concerne des crédits d'impôts relatifs aux CII des années 2018 à 2020 pour GROUPIMO et ses filiales.

Les dossiers techniques relatifs aux CII des années 2018 et 2019 ont été transmis à l'Administration fiscale. A ce jour, ces dossiers n'ont pas fait l'objet d'un rejet contrairement à 2015-2017.

Une provision complémentaire de 114 k€ avait été comptabilisée dans les comptes au 31/12/2021 pour couvrir le risque de rejet de nos demandes de CII des années 2018 à 2020.

La société étudie avec ses conseils la possibilité de déposer un rescrit auprès de l'administration fiscale.

La rubrique « Groupe et associés » est principalement constituée des comptes courants des filiales de GROUPIMO S.A.

Les comptes courants des filiales étaient dépréciés à hauteur de 220.256 € au 31/12/2021. Aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée sur le 1^{er} semestre 2022.

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 29.382 €

5. Notes sur le bilan passif

Capital social (actions ou parts)

Le capital social s'élève à 1.325.876 € . Il est composé de 1 325 876 actions de 1 euro.

Variation des capitaux

Capitaux propres	31/12/2021	Augmentation	Diminution	30/06/2022
Capital social	1 325 876			1 325 876
Prime d'émission, de fusion, d'apport				0
Réserve Légale	129 708	2 880		132 588
Autres réserves				0
Report à nouveau	509 101	550 188		1 059 289
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	753 010	74 980	(753 010)	74 980
Provision réglementée				0
TOTAL	2 717 695	628 048	(753 010)	2 592 733

Lors de l'assemblée générale du 30/06/2022, il a été décidé d'affecter le résultat 2021 d'un montant de 753.010 € comme suit :

- versement d'un dividende pour 199.942 €
- affectation en réserve légale pour 2.880 €
- affectation du solde pour 550.188 € en report à nouveau portant son montant à 1.059.289 €.

Provisions pour risques et charges

Provisions	31/12/2021	Dotations	Reprise	30/06/2022
Provisions pour litige				0
Provisions pour Impôts	174 425		(60 397)	114 028
Autres provisions pour risques et charges	153 585	2 207		155 792
TOTAL	328 010	2 207	(60 397)	269 820

La provision pour impôts de 114.028 € au 30/06/2022 concerne le risque lié au rejet de nos demandes de CII des années 2018 à 2020.

La reprise de provision pour 60.397 € est liée au rejet de nos demandes de CII des années 2015 à 2017 en mars 2022. La rectification d'impôt a été comptabilisée au compte 671700.

Une provision pour charges financières d'un montant de 2.2 k€ a été constatée sur le 1^{er} semestre 2022, elle concerne les intérêts dans les dossiers S.G.B.A. et BANQUE POPULAIRE Val de France.

États des dettes

Etat des dettes	Montant bruts	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Établissements de crédit	34 568	34 568		
Clients, avoirs à établir	48 355	48 355		
Dettes fournisseurs	238 281	238 281		
Dettes fiscales et sociales	337 654	337 654		
Dividendes à payer	199 942	199 942		
Autres dettes	566 579	533 579	33 000	
Groupe et Associés	102 632	102 632		
TOTAL	1 528 011	1 495 011	33 000	0

Le poste "dettes auprès des établissements de crédit" correspond principalement à un solde débiteur en banque au 30/06/2022.

6. Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'un montant de 594 044 € concerne des prestations facturées par la holding à ses filiales. Il est stable par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Résultat financier

	30/06/2022
Produits de participation	70 000
Revenus des autres créances	3 183
Autres produits financiers	0
Reprise provisions charges financières	0
Reprise provisions pour dépréciation immos financières	0
Total	73 183
Charges d'intérêt	1 772
Charges financières sur comptes du Groupe	0
Dotations aux provisions pour risques et charges financières	2 207
Total	3 979
Résultat financier	69 205

GROUPIMO a perçu des produits de participation à hauteur de 70.000 € au cours du 1^{er} semestre 2022, dont 20.000 € de la société COMAPHI et 50.000 € de la société MADININA SYNDIC.

Les revenus des autres créances pour 3.2 k€ concernent les intérêts du 1^{er} semestre 2022 perçus au titre du protocole d'accord de paiement avec la société GROUPIMO GESTION.

Les charges d'intérêts pour 1.8 k€ correspondent à des intérêts bancaires.

La dotation aux provisions pour risques et charges financières pour 2.2 k€ concerne la provision pour intérêts dans les dossiers SGBA et BANQUE POPULAIRE.

Résultat exceptionnel :

Détail des charges exceptionnelles :

- Rectification CII 2015 à 2017 pour 60.4 k€
- Amortissements exceptionnels pour 1 k€

Détail des Produits exceptionnels :

- Reprise sur provisions pour rectification CII 2015 à 2017 pour 60.4 k€
- Boni liquidation banque pour 1.7 k€

7. Autres informations

Rémunération des dirigeants

	Rémunérations	Avantages en nature	Total
Stéphane PLAISSY	29 013	0	29 013
Didier NICOLAI	28 834	0	28 834
Philippe KAULT	0	0	0
Stide TADI	25 321	0	25 321

Ventilation de l'effectif moyen

	Effectif moyen salarié	Effectif mis à disposition	Effectif Total	%
Ingénieurs et Cadres	6			60,00%
Employés et agents de maîtrise	3			30,00%
Apprentis	1			10,00%
Total	10	0	0	100,00%

Information sur les parties liées

Au compte de résultat :

	30/06/2022
Produits	
Prestations de services	594 044
Produits de participation	70 000
Revenu des autres créances	3 183
Charges	
Autres achats et charges externes	10 056
Dotations provisions charges financières	0

Au bilan :

	Brut	Provision	Net
Actif			
Titres de participation	3 832 093	1 817 799	2 014 294
Créances clients et comptes rattachés	1 605 155		1 605 155
Autres créances	520 459	220 256	300 203
Passif			
Fournisseurs et comptes rattachés	20 790		20 790
Autres dettes	56 646		56 646

Honoraires du Commissaire aux comptes

Des honoraires ont été comptabilisés pour 10.700 € sur le 1^{er} semestre 2022

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

	au 30/06/2022	au 31/12/2021
Indemnités de fin de carrière	36 010	28 073

Méthodes et hypothèses utilisées :

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit

Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

- Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu est de 5,4%. Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ce taux est proche des taux au 31/12/2012 des obligations long terme sur le marché financier des maturités comparables aux durées résiduelles moyennes d'activité des salariés du Groupe. Toutefois, ce taux a été déterminé en excluant les valeurs financières, soumises à des fortes variations.

- Modalité de départ

L'hypothèse retenue est un départ à l'initiative de l'employé, l'indemnité versée est l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite (CCN N° 3090 - Art.34). Pour les sociétés ne relevant pas de la convention collective, les calculs ont été effectués en supposant que l'indemnité versée est égale à l'indemnité de base du code du travail.

Cette indemnité est soumise à charges sociales.

- Age de départ à la retraite

Les âges de départ à la retraite retenus sont de 65 ans.

Engagements financiers

Le montant des avals, cautions et garanties donnés à des tiers s'élève à 0 euros au 30/06/2022.

K€	30/06/2022	30/06/2021
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties donnés à des tiers	0	0
Dont montant restant de l'engagement	0	0